

Bretagne, Côtes-d'Armor
Plouha
Port-Moguer

Port, Port-Moguer (Plouha)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA22005650

Date de l'enquête initiale : 2005

Date(s) de rédaction : 2005

Cadre de l'étude : inventaire préliminaire Plouha, enquête thématique régionale Les ports de Bretagne

Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : port

Appellation : Port Bernard, Portz-Moguer

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Références cadastrales : . Domaine public maritime

Historique

La baie du Morguer (appelé Moguer aujourd'hui), encore appelée "Port Bernard" sur les plans datés de la 2e moitié du 20e siècle, est située à l'ouest de la baie de Saint-Brieuc et offre une anse ouverte au vent de nord-est, agitée par le ressac.

Le Port-Moguer est formé au sud et à l'ouest par la terre ; au nord se trouve un grand rocher que l'on a joint au continent par une jetée construite en 1841. La passe d'entrée est à l'est-nord-est. La largeur de l'anse est faible.

La construction du premier quai est réalisée en 1841 par l'entreprise Drillet, aux frais de Louis Bernard, député d'Ille-et-Vilaine et avocat général au siège de Rennes. Une cale de débarquement avec un parapet fut ajoutée en 1846, dessinée par l'ingénieur Fessard des Ponts-et-Chaussées. Aucune amélioration ne fut apportée à cet ouvrage et au port Morguer, malgré la demande renouvelée de la commune : demande d'enlèvement des rochers à bâbord en entrant et construction d'une nouvelle digue abri à tribord, en 1858 puis en 1879.

Selon la tradition orale, la digue et la cale de débarquement furent construites pour acheminer des pierres de construction provenant de l'abbaye de Beauport, afin d'édifier l'église paroissiale en 1872. Les vestiges de ces murs se trouvent aujourd'hui représentées par les arcades, situées à l'entrée du camping de Keravel, à la Trinité, ancienne propriété du marquis de la Trinité.

Selon cette même tradition orale, les anciennes grottes creusées dans la falaise entre Port-Moguer et Gwin Zégal auraient servi au temps des Chouans pour signaler l'approche d'un bateau (feu) ou pour servir d'abri aux contre-révolutionnaires. Au-dessus de Port-Moguer, se dresse une colonne blanche évidée en demi-cercle, appelée par les marins, "la chandelle". Cette tourelle d'une hauteur de 25 m est un "amer" terrestre, utilisé pour la navigation, comme repère en alignement avec d'autres amers à terre ou en mer.

Le dernier pêcheur professionnel du port fut Pierre Le Rolland.

Au cours du 3e quart du 20e siècle, le maire Alain Le Guen eut le projet de réaliser un port en eau profonde à Port-Moguer, afin de répondre aux besoins de la plaisance qui se développait ; malgré l'élaboration d'une pré-étude, le projet fut abandonné.

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle

Description

La baie du Moguer, encore appelée "Port Bernard" sur les plans datés de la 2e moitié du 19e siècle, est située à l'ouest de la baie de Saint-Brieuc, au fond de l'anse de Kersalic.

Elle offre une anse ouverte au vent de nord-est, agitée par le ressac, sur une longueur de 79 m et une largeur de 40 m. Port-Moguer est abrité au nord-ouest par un mur ou une jetée insubmersible de 54 m de long et de 3, 70 m de largeur (non compris un double parapet de 2 m de hauteur et de largeur). La crête du parapet est à la cote 12 m, au niveau des plus hautes marées d'équinoxe. Une cale inclinée à l'amont a été accolée à la face sud de la jetée - elle est horizontale à l'aval - (large de 3 m). La baie est fermée au sud-est par un amas de roches découvrantes à chaque marée.

La baie communique avec le large par un passage étroit de 15 m, dont le fond se trouve à 8 m en contrebas au niveau des plus hautes mers de vive-eau. Description du premier quai construit sur un roc schisteux en 1841 : d'une longueur intérieure de 52 m, la construction est en moellons millés pour le parement (moellons de Carruhel) et pour les arêtes, et en moellons brut (moellons de Bréhat) pour le pavage (transportés par gabarre de Bréhat). L'arête supérieure de la cale de débarquement, du côté du port, formait un arc de cercle de 135 m de rayon. La seconde jetée, construite en 1846, faisait 54 m de long. Le parement suivait une inclinaison au 20e avec une pente uniforme de 1 cm par mètre. Les parements du mur de la jetée sont en pierres de taille hourdées au mortier de chaux hydraulique ; la plateforme de la jetée et de la cale est pavée (sources : AD 22, S Art. 175).

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite ; moellon

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- **Plan : projet de construction d'une cale de débarquement, juillet 1841**
AD Côtes d'Armor. Série S.S Supl. Art. 175. Plan : projet de construction d'une cale de débarquement, juillet 1841. Plan de Port-Bernard, 1er projet communal, 1852. Plan : 2ème projet communal, 1852. Plan général de Port-Moguer et de Gwin Ségat, 1879.

Bibliographie

- **Le Pilote**
THOMASSIN. **Le Pilote**. Paris : 1875.

Annexe 1

Pilote de Thomassin, côte du Goëlo, entre la pointe de Minard et la pointe de Saint-Quay, Plouha, 1875

Pilote de Thomassin, côte du Goëlo, entre la pointe de Minard et la pointe de Saint-Quay, Plouha, 1875

Transcription du texte original.

Cette côte est élevée et accore [abrupte] et elle est saine à une distance de 1 mille entre la basse de Saint-Brieuc et les îles Saint-Quay, c'est-à-dire entre le parallèle de la pointe de Minard et celui de la pointe de Bec de Vir. C'est dans cette partie que se trouvent les terres les plus hautes de la côte d'aval de la baie de Saint-Brieuc, qui porte le nom des "Hauts de Plouha". Leur élévation est de 114 mètres au-dessus du niveau de la demi-marée et elles se trouvent entre la pointe de la Trinité de Plouha près de l'îlot appelé Gouine Zégat et la vallée du palus de Plouha.

A 1 mille dans le sud-sud-ouest de la pointe de Plouézec qui limite à l'est l'anse de Paimpol et sur laquelle il y a un sémaphore, se trouve la pointe de Minard, élevée et à pic, au sommet de laquelle on voit une pyramide et un corps de garde. A nord-nord-est 1/2 est de cette pointe, à 1 mille se trouvent deux basses de 5, 70 m et une de 2, 3 m. Ces basses sont à 4 encablures au sud-sud-ouest 1/2 ouest des Caemarguiers, roches qui découvrent de 1, 3 m et dont la bvouée rouge est mouillée à 1 encablure à l'est de la tête du nord est (2 m).

A l'est quart nord-est, à 1 mille de la pointe de Minard, se trouvent les deux "basses de Minard" (5, 50 m) qui sont nord-ouest et sud-est, l'une de l'autre à 2 encablures. On en passe dans l'ouest à 1 encablure en tenant le Dénou par Lost-Pighet.

De la pointe de Minar à la pointe de Plouha, qui est à 4 milles dans le sud, la côte est accore et élevée, et forme une baie peu profonde, où se trouve l'anse de Bréhec, et au sud-est d'elle une plage de près de 2 milles de long. Ces deux plages sont séparées par la pointe de la Tour, à l'est-nord-est de laquelle se trouve à 1/2 mille le "Taureau" (6 m), rocher surmonté d'une tourelle peinte ne noir du côté de l'ouest et en blanc sur les autres faces. Cette tourelle est sur la partie sud-ouest.

Cette côte est abordable à Bréhec ; avec des vents de nord, on tient en cape sous Bréhec, et l'on pourrait faire côte à Grézillet, dans le sud de la pointe de la Tour ; avec des vents de sud-est au nord-est, on pourrait faire côte aux Gaves, sous le vent de l'îlot Gouine Zégal dont on peut contourner les rochers à 1/2 encablure ; c'est là que les pilotes de Portrieux vont attendre les navires pendant les vents de nord-ouest. Enfin, si l'on était obligé de faire côte près du Palus de Plouha, on trouvera du sable dans la partie est et des galets dans la partie ouest.

Sur la pointe de la Tour se trouve un rocher remarquable et un vieux corps de garde. On peut remarquer dans l'est l'anse Grézillet, les Pierres Blanches, blocs de rochers blancs et à pic très élevés, l'anse Keruset, l'anse Gauchat où l'on perçoit un moulin à eau à l'entrée de la vallée. Viennent ensuite l'anse de l'Ecluse, la pointe aux Bars, l'anse Pénible, Portz Moguer, les Sapins où se trouve l'amer de Plouha, la grève du Pas au Vin, la pointe du Pas au Lièvre, les Gaves, Gouine Zégal, la pointe des Batteries, la petite anse du Pissaut où l'on voit une maison, la petite anse de Baston, en haut de laquelle on voit aussi une maison, la Pierre Blanche, le point le plus haut de la terre, la pointe de la Roche Julienne. Toujours en suivant la côte vers l'est : Portz Logot, la petite anse du Corzic où se trouve une maison de campagne, le palus de Plouha, grès de galets située à l'entrée de la vallée qui monte à Plouha ; Goarbibo, entrée d'une petite vallée qui monte vers Tréveneuc, avec un mur sur la grève ; la pointe Lavallée, l'anse du Port Goret, la baie Allain et la pointe de Bec de Vire.

Le sommet de l'église de Plouha est considéré comme un point apparent, le tertre Run ar Beler de l'ancien moulin qu'on devrait rétablir ; la propriété Bernard, maison à croupe à six fenêtres de façade, volets rouges ; la chapelle de la Trinité, Gouine Zégal, les Pierres Blanches, le palus de Plouha, le petit bois du pavillon du Courson, qui est dans l'intérieur, le clocher de Tréveneuc, la coupole de Notre-Dame de la Garde de Kertugal, et le moulin Malgré-Tout, en haut du versant nord de la pointe du Bec de Vir.

Bréhec est un petit village situé au milieu de l'anse formée par la pointe de Bréhec au nord et la pointe de la Tour au sud, dans l'ouest quart nord ouest du Taureau. La grève assèche de 5 mètres et il y a, sur la côte nord, une jetée de 50 m qui court au sud, et dont la tablette est élevée de 2 m au-dessus des grandes marées. Il y vient des caboteurs apporter du charbon et prendre de la soude. Il y a à Bréhec une vingtaine de bateaux de pêche ; on y débarque beaucoup de sable et de maërl et l'on y prend des pavés pour Dinan. L'accès de cet échouage est facile ; on attend l'eau au "mouillage de l'Herbier", entre les deux Mine Ruz, à 600 m à l'est du môle.

Portz-Moguer est une crique large de 10 mètres, où les goémoniers peuvent accoster à marée haute seulement à l'est d'une petite jetée qui relie une roche à la terre. A la demi-marée on talonne sur les têtes de roches le long du môle. C'est l'entrée de la vallée de la Trinité sur la rive droite de laquelle se trouve l'amer de M. Mordellet, notaire. Il y a sur une grève une petite maison qui présente le pignon, avec une fenêtre noire et une cheminée à droite.

Les Gaves sont un abri situé dans le sud-ouest de Gouine Zégal. Il y a 6 bateaux amarrés sur leurs tangons. Ils échouent à marée basse et sont protégés par une petite jetée en pierres perdues.

A 1/2 mille dans le nord-nord-est de la pointe de Plouha se trouve la Mauve, rocher étendu qui ne couvre pas. Il est à 2 encablures de terre, et entre lui et la terre il y a à 200 mètres de lui une tête qui affleure, et tout à terre un rocher qui ne couvre pas, qu'on nomme le "Pommier" et dont le sommet est à l'est.

Dans l'est-sud-est de la pointe de Plouha se trouvent trois basses, sur la plus élevée desquelles il y a 5, 50 m d'eau. C'est la "Basse, place de Grève" : elle se trouve à 1 mille 1/2 de la pointe. La "Basse Traverse" (10 m) se trouve à 2 encablures 1/2 au sud-sud-est de la précédente, la "Basse des oiseaux" (9, 70 m) est à 1 mille 3/4 dans l'est-nord-est de la pointe de Bec de Vir. De la pointe de Plouha à celle de Bec de Vir il y a 1 mille au sud-est-quart sud : la baie forme deux plages de sable : la plus est se nomme Portgoret ; la plus ouest est celle du Palus de Plouha.

La "Pierre de la Mauve" est un rocher situé à 1/2 mille de la pointe terre un peu dans le nord de la Pointe de Plouha ; elle se détache très bien de la terre quand on la voit du nord ou du sud-est. Son sommet est dans l'ouest. Le plateau s'étend à 3 encablures dans l'est, à 1 encablure dans l'ouest et à 1/2 encablure dans le nord et dans le sud. Il y a une basse de 5, 20 m à 2 encablures d'elle et dans l'est. A marée basse, un caboteur peut la ranger dans l'est. Les Bretons l'appellent "Roc'h-Goalan" et son élévation est de 14 mètres au-dessus des basses mers. Elle se trouve dans l'est-sud-est de Guine Zégal (Pain de seigle), îlot situé à toucher la terre, au nord de la pointe de la Trinité de Plouha (sic).

Annexe 2

Port Moguer : descriptif de Thomassin, 1785

Port Moguer : descriptif de Thomassin, 1785

D'après le descriptif du Pilote côtier de Thomassin en 1785, Portz Moguer est une crique large de 10 mètres, où les goémoniers peuvent accoster à marée haute seulement à l'est d'une petite jetée, construite en 1841, qui relie une roche (au nord) à la terre. A la demi-marée on talonne sur les têtes de roches le long du môle. C'est l'entrée de la vallée de la

Trinité sur la rive droite de laquelle se trouve l'amer dans la propriété de M. Mordellet, notaire. Il y a sur la grève une petite maison qui présente le pignon, avec une fenêtre noire et une cheminée à droite ; la passe d'entrée est à l'est-nord-est.

Annexe 3

Extrait du rapport du conseil municipal de Plouha, février 1852, signé par le maire C. de Courson

Extrait du rapport du conseil municipal de Plouha, février 1852, signé par le maire C. de Courson

Sources : AD 22, S Supl. Art. 175.

La baie du Moguer avait une anse qui pouvait être utilisée au profit de l'agriculture. M^o Bernard, notre compatriote, si zélé pour tout ce qui touche aux intérêts de Plouha, senti le parti qu'on en retirerait en la convertissant en un débarcadère de marne (...). Il est constant qu'il en sort chaque jour pendant la belle saison plus de 150 charretées de marne, qui va fertiliser les terres de Plouha et des communes voisines. Cependant, son état encore très imparfait, présente de grandes déficiences :

1^o Il est trop petit : 3 ou 4 bateaux ensemble peuvent à peine s'y rencontrer, et 2 seulement être déchargés en même temps.

2^o Son ouverture est trop large, directement exposée au plein, inabordable par gros temps.

3^o La sortie est dangereuse pour les voitures, à cause de la pente du chemin.

Nous proposons deux projets :

- Le premier projet consiste en la réalisation d'une jetée entre 2 pointes de rochers nord et sud ; il faut aussi débayer le port des cailloux qui l'obstruent ; établir une autre ouverture, en faisant sauter une portion de rochers à droite vers le midi ; l'accroître en perçant dans la route aussi loin qu'on le voudrait.

- Le 2^e projet consiste à creuser un chenal de 8 m de large à partir de l'entrée du port, jusqu'à l'une des prairies nord et midi du chemin ; creuser un bassin dans la vallée.

S'ensuit un argumentaire, qui évoque la promesse de travail pour les marins de Terre-Neuve, "sans pain et sans ressources pendant 6 mois de l'année ", et la valorisation de la marne, comme engrais, qui "change la nature du sol, qu'elle bonifie par la puissance de son assaisonnement, vivifie l'agriculture, dont elle double et triple les produits dans nos pays".

Annexe 4

Les travaux d'aménagement de Port-Moguer au 19^e siècle

Les travaux d'aménagement de Port-Moguer au 19^e siècle

(Sources : AD 22, S Supl. Art. 175).

La construction du premier quai fut entrepris en 1840-41. Une cale de débarquement avec un parapet fut réalisée en 1846, dessinée par l'ingénieur Fessard des Ponts-et-Chaussées. Un brise-lames fut projetée mais considéré comme trop onéreux par l'administration qui repoussa les 2 propositions de la mairie en 1852, arguant que l'Etat devait se borner à des secours, et à des encouragements : "accorder à la commune de Plouha les travaux qu'elle réclame et en imputer la dépense sur le budget des travaux publics, c'est prendre implicitement l'engagement de satisfaire à toutes les demandes analogues des nombreuses communes dont le territoire est baigné par la mer, et c'est là une voie dans laquelle l'administration ne peut ni ne doit rentrer".

Le port de Moguer n'était pas considéré comme un port-refuge ; peu de gabarres y faisaient escale, malgré la nécessité de disposer de lieux de dépôt de marne pour l'agriculture sur le littoral. Le port, situé au pied d'un ravin fortement incliné, resserré entre deux contreforts abruptes, n'était susceptible d'aucun développement, regrettait l'ingénieur Camus. L'administration refusa de nouveau en 1858 de financer l'amélioration du port, malgré la demande renouvelée du conseil de Plouha en 1856, qui bénéficiait de l'appui énergique du Conseil général. L'ingénieur donnait la préférence à Bréhec, mieux placé, pour y établir une jetée identique de 50 m de long et de 3 m de hauteur.

Annexe 5

20052205620NUCB : Mairie de Plouha

20052205461NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, S Supl. Art. 175.

20052205460NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, S Supl. Art. 175.

20052205462NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, S Supl. Art. 175.

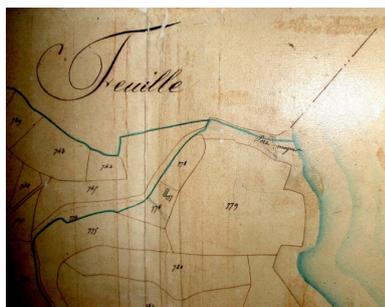
20052205463NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, S Supl. Art. 175.

20052205466NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, S Supl. Art. 175.

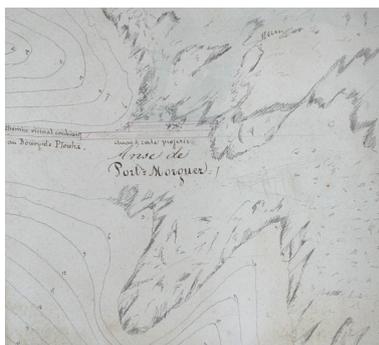
20052205465NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, S Supl. Art. 175.

- 20052205644NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, S Supl. 11 S 7 (52).
20052205571NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, 16 Fi 4373.
20052205570NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, 16 Fi 4353.
20052205688NUCB : Collection particulière
20052205569NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, 16 Fi 4354.
20052205681NUCB : Communauté de communes Lanvollon-Plouha
20052205634NUCB : Communauté de communes Lanvollon-Plouha
20052205633NUCB : Communauté de communes Lanvollon-Plouha
20052205464NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, S Supl. Art. 175.

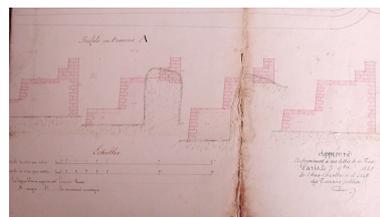
Illustrations



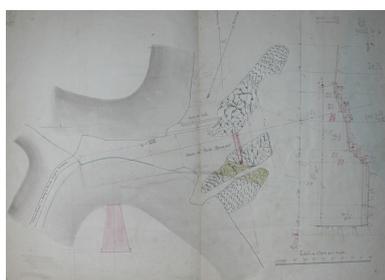
Extrait du cadastre de 1833 :
Port Moguer (mairie de Plouha)
Phot. Guy Prigent, Phot.
Millet, Autr. Millet
IVR53_20052205620NUCB



Plan : projet de construction
d'une cale de débarquement et
d'un quai, juillet 1841 (AD 22)
Phot. Guy Prigent, Phot.
Fessard, Autr. Fessard
IVR53_20052205461NUCB



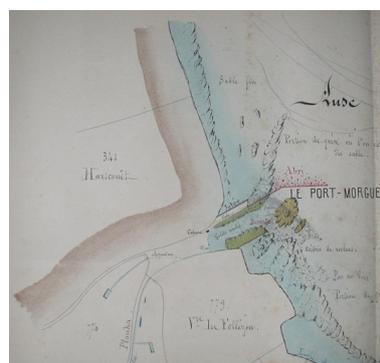
Plan, profils : projet de construction
d'une cale de débarquement
et d'un parapet, 1841 (AD 22)
Phot. Guy Prigent, Phot.
Fessard, Autr. Fessard
IVR53_20052205460NUCB



Plan de Port-Bernard ou Port-
Morguer : 1er projet présenté
par la commune en 1852,
aménagement d'un quai de 30 m
de long, de mi-marée (AD 22)
Phot. Guy Prigent, Phot.
Gauffier, Autr. Gauffier
IVR53_20052205462NUCB



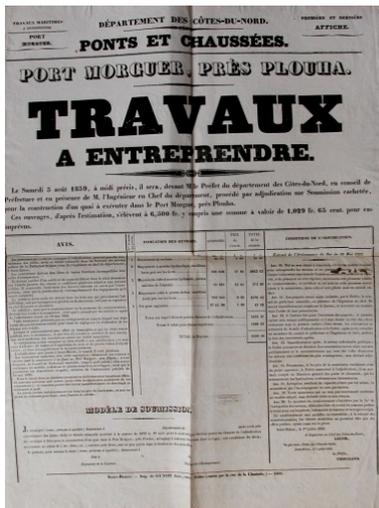
Plan daté de 1854 : 2ème projet
présenté par la commune en
1852, aménagement d'un quai
insubmersible et d'un bassin (AD 22)
Phot. Guy Prigent, Phot.
Gauffier, Autr. Gauffier
IVR53_20052205463NUCB



Plan de détail de Port-Morguer, dressé
en 1879 : le port encombré de rochers
et de galets, le ruisseau, l'aqueduc, la
nouvelle jetée abri réclamée (AD 22)
Phot. Guy Prigent, Autr.
Launay, Autr. Pelaud
IVR53_20052205466NUCB



Plan général de Port-Moguer et de "Gouine-Ségal", dressé en 1879 : demande de dégagement du port (AD 22)
 Phot. Guy Prigent, Autr.
 Launay, Autr. Pelaud
 IVR53_20052205465NUCB



Soumission des travaux pour la construction du quai et du parapet de Port Moguer, 1839 (AD 22)
 Phot. Guy Prigent
 IVR53_20052205644NUCB



Carte postale : la digue de Port Moguer, au début du 20e siècle (AD 22)
 Phot. Guy Prigent, Autr.
 Jean-Baptiste Barat
 IVR53_20052205571NUCB



Carte postale : vue générale prise du Petit Minerouse : la digue de Port Moguer, au début du 20ème siècle (AD 22)
 Phot. Guy Prigent, Autr.
 Armand Waron
 IVR53_20052205570NUCB



Port Moguer : le port, la grève et les tas de goémon ou de sable, au début du siècle
 Phot. Guy Prigent, Autr.
 Jean-Baptiste Barat
 IVR53_20052205688NUCB



Carte postale de Port-Moguer en 1926 : bateaux de pêche, doris et sloops (AD 22)
 Phot. Guy Prigent, Autr. Couée
 IVR53_20052205569NUCB



Le rocher dénommé Port Maguer, gardant ses falaises (tradition orale)
 Phot. Guy Prigent, Autr.
 Jean-Baptiste Barat
 IVR53_20052205681NUCB



La descente à Port-Moguer au début du 20e siècle (collection particulière)
 Phot. Guy Prigent, Autr. Couée
 IVR53_20052205634NUCB



Port-Moguer et l'anse de Guin Zégal en 1926
 Phot. Guy Prigent, Autr. Couée
 IVR53_20052205633NUCB



Carte postale de Port-Moguer,
annotée par l'ingénieur
Rapilly en 1933 (AD 22)
Phot. Guy Prigent,
Autr. Armand Waron
IVR53_20052205464NUCB



La cale et le parapet, réalisés en
1846, à marée basse (anse de galets)
Phot. Guy Prigent
IVR53_20052205456NUCA

Vue générale de la digue
insubmersible construite en
1840 par l'entreprise Drillet
Phot. Guy Prigent
IVR53_20052205455NUCA



Vue générale de la cale et
de l'anse de Port-Moguer
Phot. Guy Prigent
IVR53_20052205454NUCA

Vue générale de Port-Moguer
depuis le mur de défense
Phot. Guy Prigent
IVR53_20052205453NUCA



Vue générale des ouvrages
portuaires de Port-Moguer
Phot. Guy Prigent
IVR53_20052205452NUCA



Détail : assemblage des pierres
de taille utilisées pour le
couvrement de la digue et le pavage
Phot. Guy Prigent
IVR53_20052205459NUCA



Détail : disposition des pierres
de taille de la première jetée
ou digue (granite de Bréhat)
Phot. Guy Prigent
IVR53_20052205458NUCA



Détail de la maçonnerie en
moellons smillés et hourdés
Phot. Guy Prigent
IVR53_20052205457NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Plouha (IA22005343) Bretagne, Côtes-d'Armor, Plouha

Les ports de Bretagne (IA29132231)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Guy Prigent

Copyright(s) : (c) Inventaire général ; (c) Conseil général des Côtes-d'Armor



Extrait du cadastre de 1833 : Port Moguer (mairie de Plouha)

Référence du document reproduit :

- Cadastre 1833 B.Plan.
Mairie de Plouha

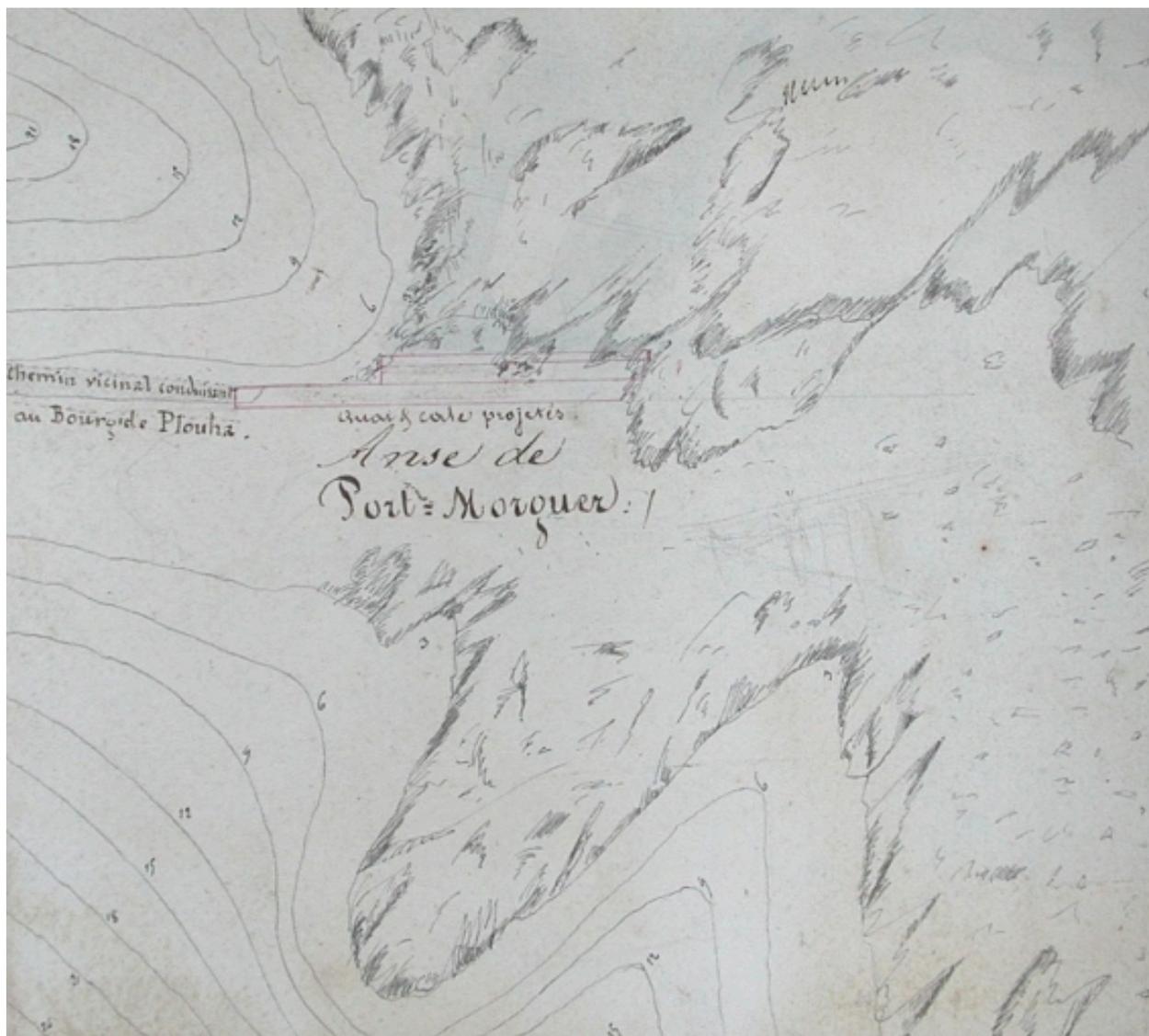
IVR53_20052205620NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Millet

Auteur du document reproduit : Millet

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor
reproduction interdite



Plan : projet de construction d'une cale de débarquement et d'un quai, juillet 1841 (AD 22)

IVR53_20052205461NUCB

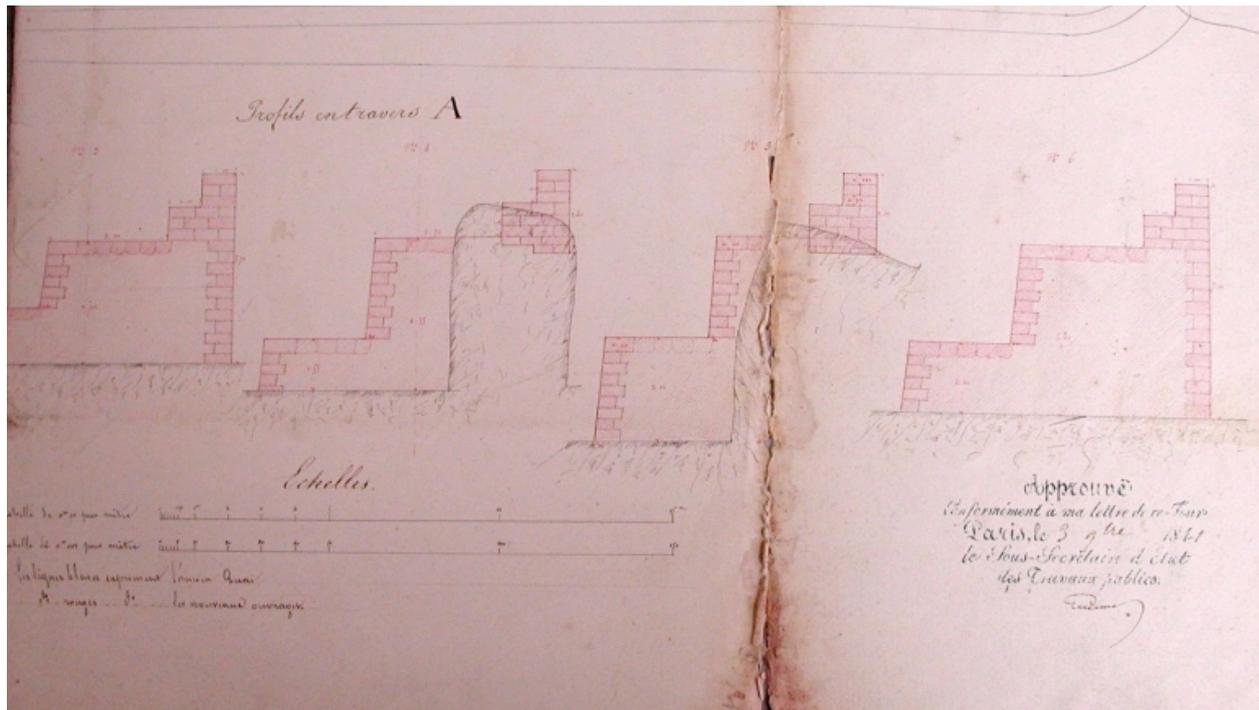
Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Fessard

Auteur du document reproduit : Fessard

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan, profils : projet de construction d'une cale de débarquement et d'un parapet, 1841 (AD 22)

IVR53_20052205460NUCB

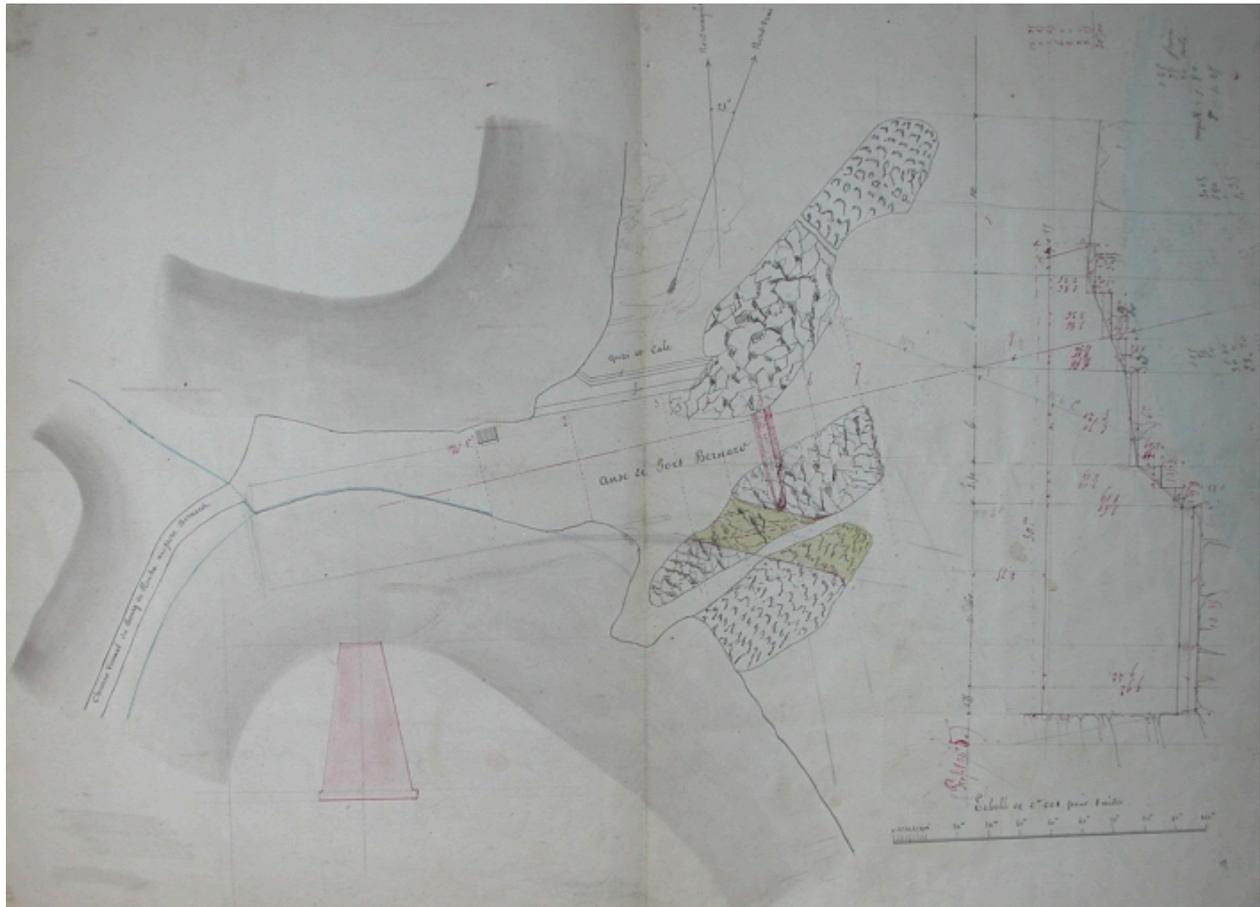
Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Fessard

Auteur du document reproduit : Fessard

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction interdite



Plan de Port-Bernard ou Port-Moguer : 1er projet présenté par la commune en 1852, aménagement d'un quai de 30 m de long, de mi-marée (AD 22)

IVR53_20052205462NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Gauffier

Auteur du document reproduit : Gauffier

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction interdite



Plan daté de 1854 : 2ème projet présenté par la commune en 1852, aménagement d'un quai insubmersible et d'un bassin (AD 22)

IVR53_20052205463NUCB

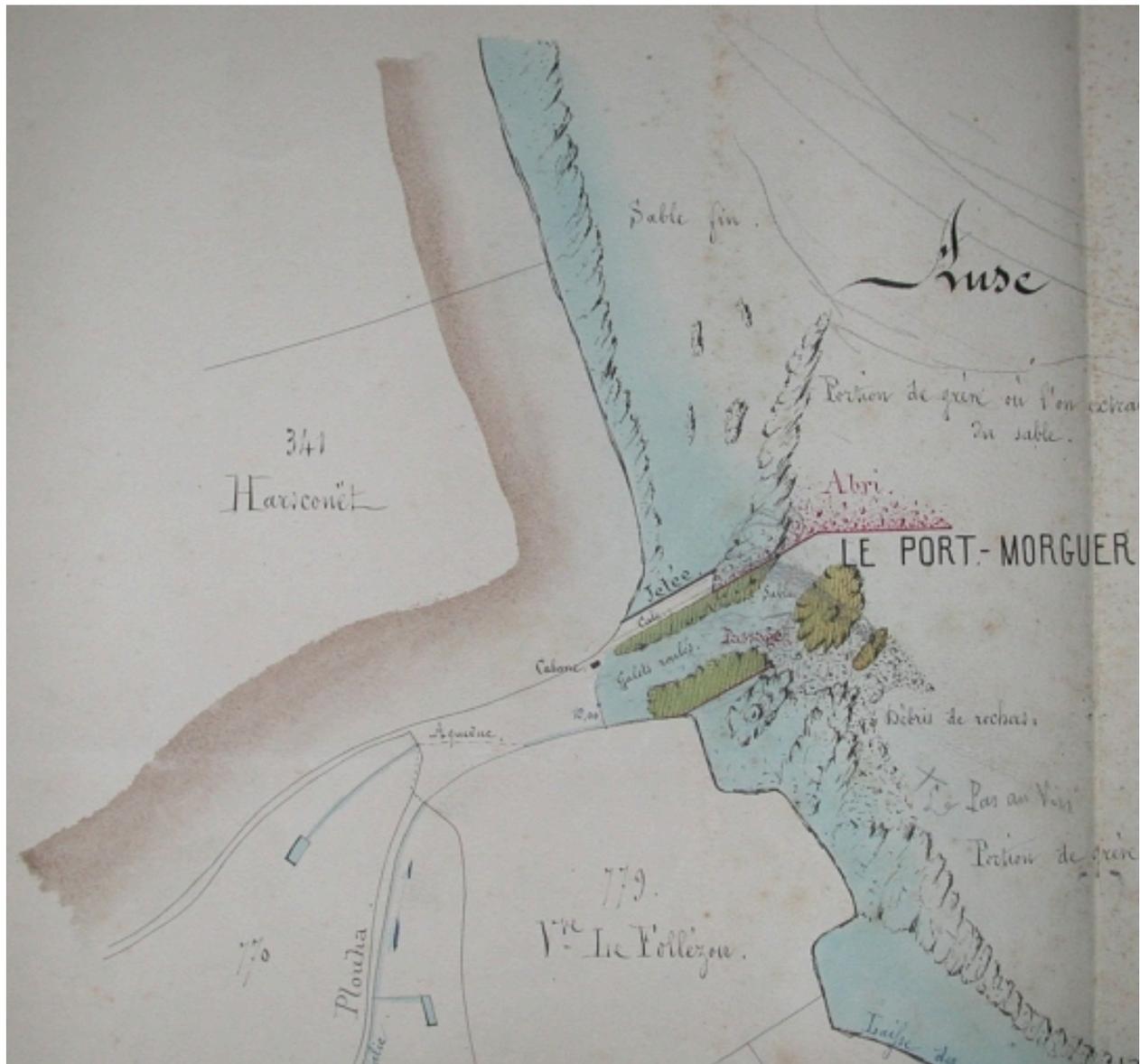
Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Gauffier

Auteur du document reproduit : Gauffier

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction interdite



Plan de détail de Port-Moguer, dressé en 1879 : le port encombré de rochers et de galets, le ruisseau, l'aqueduc, la nouvelle jetée abri réclamée (AD 22)

IVR53_20052205466NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Launay, Pelaud

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor
reproduction interdite



Plan général de Port-Moguer et de "Gouine-Ségal", dressé en 1879 : demande de dégagement du port (AD 22)

IVR53_20052205465NUCB

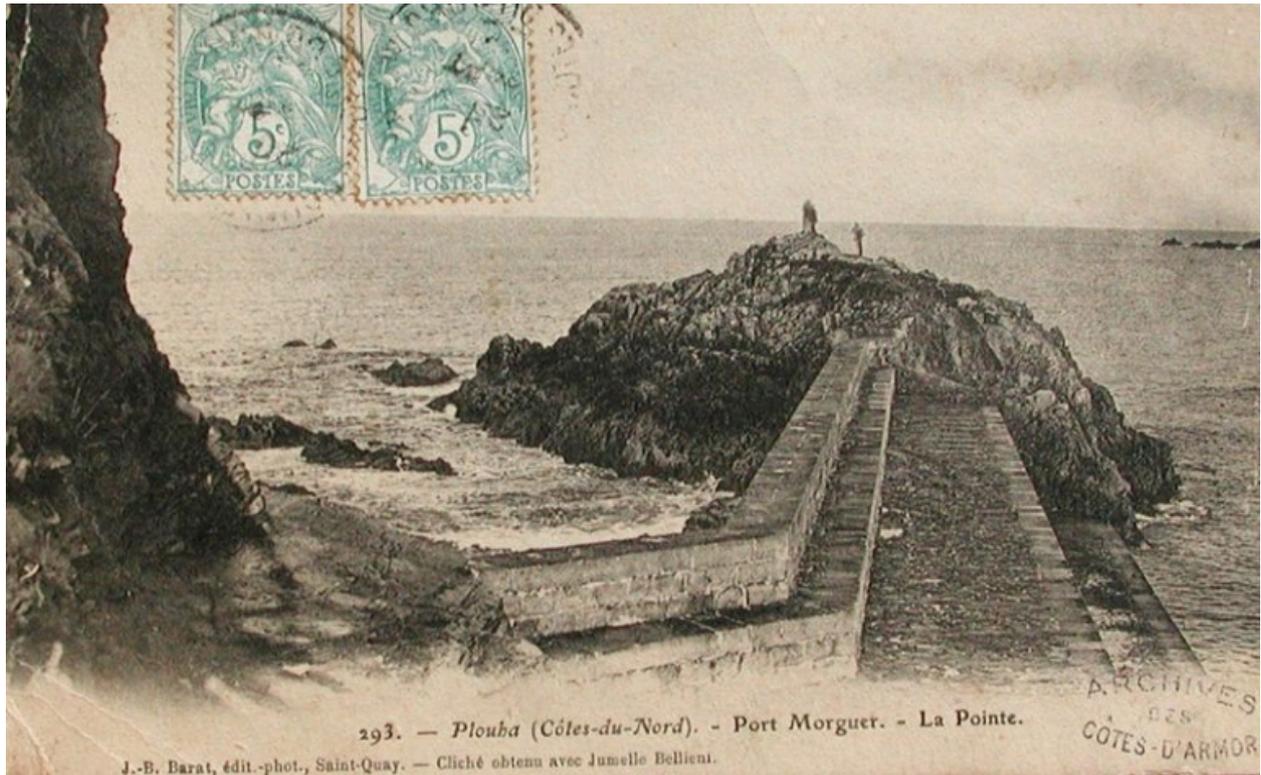
Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Launay, Pelaud

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction interdite



Carte postale : la digue de Port Morguer, au début du 20e siècle (AD 22)

IVR53_20052205571NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Jean-Baptiste Barat

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carte postale : vue générale prise du Petit Minerouse : la digue de Port Morguer, au début du 20ème siècle (AD 22)

IVR53_20052205570NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Armand Waron

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Port Moguer : le port, la grève et les tas de goémon ou de sable, au début du siècle

IVR53_20052205688NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Jean-Baptiste Barat

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carte postale de Port-Moguer en 1926 : bateaux de pêche, doris et sloops (AD 22)

IVR53_20052205569NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Couée

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le rocher dénommé Port Maguer, gardant ses falaises (tradition orale)

IVR53_20052205681NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Jean-Baptiste Barat

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La descente à Port-Moguer au début du 20e siècle (collection particulière)

IVR53_20052205634NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Couée

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Port-Moguer et l'anse de Guin Zégall en 1926

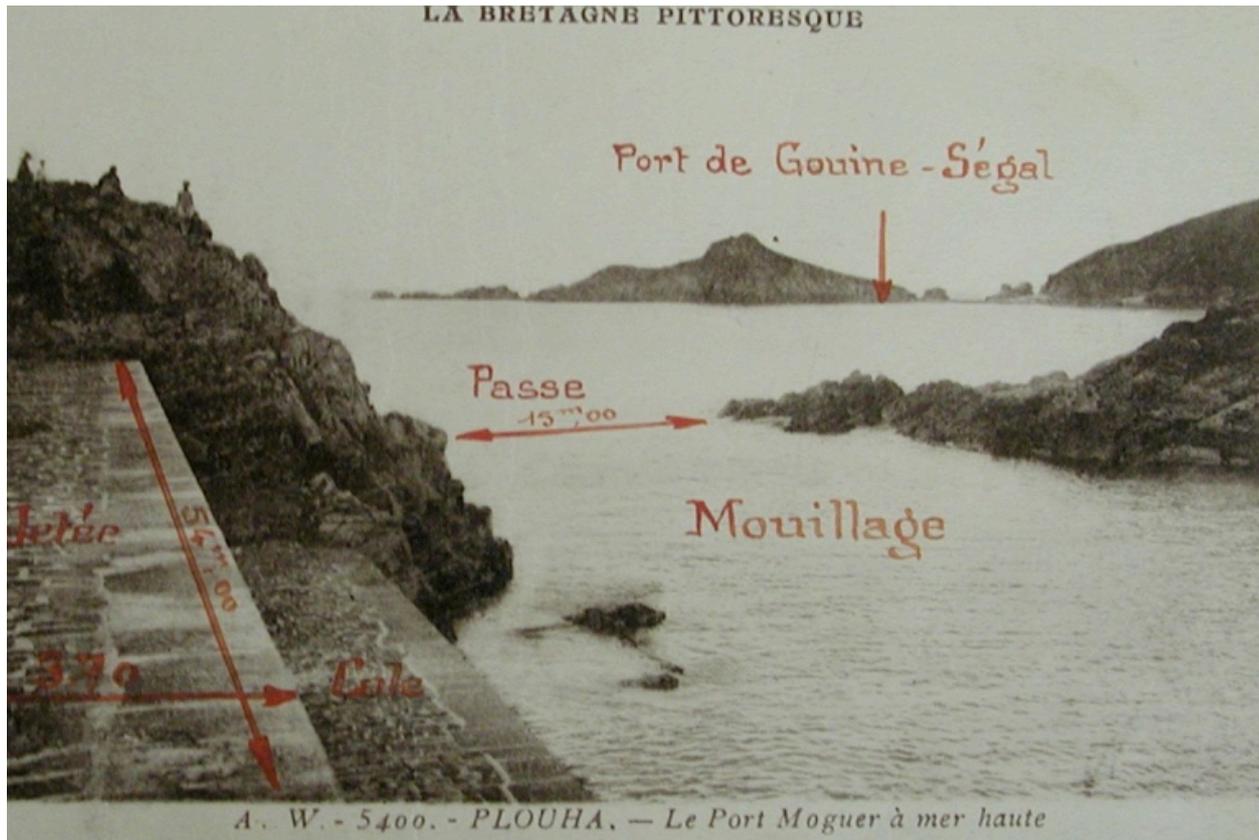
IVR53_20052205633NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Couée

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carte postale de Port-Moguer, annotée par l'ingénieur Rapilly en 1933 (AD 22)

IVR53_20052205464NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Armand Waron

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la digue insubmersible construite en 1840 par l'entreprise Drillet

IVR53_20052205455NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de Port-Moguer depuis le mur de défense

IVR53_20052205453NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La cale et le parapet, réalisés en 1846, à marée basse (anse de galets)

IVR53_20052205456NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la cale et de l'anse de Port-Moguer

IVR53_20052205454NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale des ouvrages portuaires de Port-Moguer

IVR53_20052205452NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail : assemblage des pierres de taille utilisées pour le couvrement de la digue et le pavage

IVR53_20052205459NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail : disposition des pierres de taille de la première jetée ou digue (granite de Bréhat)

IVR53_20052205458NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de la maçonnerie en moellons smillés et hourdés

IVR53_20052205457NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation